

Procès-verbal
Assemblée Générale Annuelle 2019
Association Régionale de Vélo de Montagne
Québec Chaudière Appalaches
Mardi 7 janvier 2020, Centre communautaire de Saint-Émile

Présents :

Louise Villeneuve, commissaire, exécutif VMQCA
Marc-Olivier Bouchard, exécutif VMQCA
Jonathan Cantin, exécutif VMQCA
Gilles Morneau, exécutif VMQCA
Pierre Gendron, exécutif VMQCA
Jonathan Gingras, exécutif VMQCA
Pierrette Bergeron, commissaire
Jacques Thiboutot, Club Sigma Assurances
Francis Verret, Club Sigma Assurances
Sylvain Auclair, Club Sigma Assurances
Éric Simard, Club Charlevoix
Félix Harvey, Club Sport Olympe
Sébastien Nadeau, Club Mathieu Performance
Réjean Giguère, Commissaire et VP FQSC
Vincent St-Germain, Club Mont St-Anne
Frédéric Sasseville, Club Mont St-Anne
Éric Leclair, Club AVMA, Thetford

1. **Ouverture de la réunion**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour.** Jacques Thiboutôt propose, Louise Villeneuve seconde.
3. **Suivi et adoption du procès verbal de l'Assemblée Générale Annuelle 2018.** Les membres ont reçu le PV par courriel préalablement à la réunion, il est donc proposé par Pierre Gendron de se dispenser de la lecture, appuyé par Jonathan Cantin. Adoption du Procès verbal proposée par Vincent St-Germain, secondée par Louise Villeneuve.
4. **Rapport sur les activités 2019.** Gilles Morneau résume les activités de l'année. Saison avec des chiffres très légèrement en baisse par rapport à l'année dernière, explicable par mauvaise température lors de plusieurs courses. Louise Villeneuve analyse plus en profondeur les statistiques de participation.
5. **Présentation et adoption des états financiers.** En l'absence du trésorier Mario Turgeon, Louise Villeneuve présente les états financiers. L'année se solde avec un surplus de 115,33\$. La généreuse commandite de Louis Garneau Sports a permis de couvrir nos principales dépenses, incluant pour la première fois la remise de bourses aux athlètes junior de la région sélectionnés sur l'équipe nationale pour les championnats du monde (3 bourses de 500\$). Une subvention de l'ULSCN a permis d'acheter un

nouvel ordinateur de support pour le chronométrage ainsi que 12 outils Rogue Hoe pour l'entretien des sentiers. Nous décidons de répartir ces outils également parmi les clubs présents, qui les utilisent très fréquemment lors des corvées de clubs.

6. **Modification aux règlements de courses.** Suite à notre réunion d'orientation, certains règlements de course doivent être amendés. Il est proposé par Jonathan Gingras, appuyé par Pierre Gendron, de changer le règlement actuel :

« Le processus de surclassement au régional est le suivant: à la fin de chaque saison, l'association régionale identifie les coureurs qui ont fait le critère (3x97%) et la FQSC vérifie les résultats en Coupe Québec des coureurs sélectionnés. Si la FQSC juge que le coureur est mûr pour monter au niveau québécois (sans nécessairement satisfaire le critère au niveau provincial, par exemple, dans le cas où le coureur n'a fait qu'une ou deux courses provinciales), elle l'avise de prendre sa licence au niveau supérieur. Si le coureur n'a pas été avisé d'un tel surclassement obligatoire, il est tout de même libre de monter par lui-même au niveau supérieur, que ce soit en prenant sa licence, ou en se surclassant uniquement au niveau régional. Dans ce cas, la procédure est la suivante etc. »

pour :

« L'Association n'applique pas de critères de surclassement de façon systématique. Si elle reçoit une plainte (adressée à surclassement@vmqca.qc.ca) à l'effet qu'un coureur est trop dominant dans sa catégorie et devrait monter au niveau supérieur, l'association régionale examinera les résultats et si elle juge ce coureur trop fort pour sa catégorie, elle l'avisera de prendre sa licence et compétitionner au niveau supérieur. Tous les coureurs sont quand même libres de monter par eux-mêmes au niveau supérieur, que ce soit en prenant leur licence ou en se surclassant uniquement au niveau régional. Dans ce cas, la procédure est la suivante etc »

Il est proposé par Louise Villeneuve, appuyé par Réjean Giguère, d'ajouter cette phrase à nos règlements :

« Nos temps de course sont les mêmes que le niveau provincial, pour les courses de fin de semaine. »

Il est proposé par Jonathan Cantin et appuyé par Marc-Olivier Bouchard, d'ajouter cette phrase à nos règlements :

« « Clause Giguère » : Lorsque le gagnant d'une catégorie a terminé sa course, il est possible que les coureurs qui ont encore un tour à faire soient arrêtés avant de faire ce dernier tour. Leur temps de course est alors ajusté en extrapolant à partir des tours réalisés. »

Ordre de départ des différentes vagues : Dans le but de ne pas pénaliser les coureurs qui manquent une course en début de saison et se trouvent relégués loin sur la grille toute la saison, dans le but d'éviter aux jeunes d'avoir à se placer longtemps avant la course dans les box de départ pour obtenir une bonne position de départ, une nouvelle façon d'appeler les coureurs sur la ligne est discutée. Réjean Giguère confirme que les commissaires sont prêts à l'appliquer. Il restera à vérifier avec les chronométreurs si il est

possible d'obtenir sans trop de problème des listes de départ pour toutes les catégories selon cette nouvelle approche :

1ère course de la saison : Les 8 premiers (la première ligne) appelés selon le classement cumulatif de la saison précédente, tous les autres par tirage au sort.

Courses suivantes : Les coureurs sont appelés selon les résultats de la course précédente, les participants absents lors de la course précédente sont placés selon un tirage au sort.

Une procédure différente est proposée pour les courses de qualification des Jeux du Québec 2020, catégories Minime et Cadet, H et F :

Course de sélection #1 (XC, 7 juin 2020 AM): Tous les coureurs sont appelés dans l'ordre de la course précédente au calendrier régional, soit celle du 15 ou 16 ou 17 mai 2020. Chez les cadets, les sports sont appelés suite aux experts.

Course de sélection #2 (CLM, 7 juin 2020 PM) : Tous les coureurs sont appelés selon le résultat inverse de la course de sélection #1, les plus lents en premier, les plus rapides en dernier.

Course de sélection #3 : (XC, 13 juin 2020) : Tous les coureurs sont appelés selon leur rang dans le classement cumulatif des courses de sélection #1 et #2.

7. Élection de membres au comité exécutif. Pierre Gendron est désigné président d'élection. Les postes suivants sont en élection :

Jonathan Gingras

Marc-Olivier Bouchard

Jonathan Boucher

Philippe Beaudet

Après un appel de candidatures, Francis Verret est proposé, mais décline l'invitation. Philippe Beaudet ne désirant pas se représenter, quatre candidatures sont reçues :

Jonathan Gingras

Marc-Olivier Bouchard

Jonathan Boucher

Jacques Thiboutot

Les quatre candidats acceptent et sont élus de facto.

L'exécutif discute avec Félix Harvey de la possibilité qu'il soit nommé ultérieurement sur l'exécutif, advenant le cas où Jonathan Boucher se désiste, Jonathan étant absent et n'ayant pas précisé ses intentions.

7. Confection du calendrier de courses 2020. Les clubs organisateurs présents annoncent les dates qui leur conviennent parmi celles suggérées par l'exécutif. Après de généreuses concessions de la part du Club Sigma et du club AVMA, un consensus est trouvé pour le calendrier de la saison, qui comptera 7 courses de fin de semaine et une course « d'après-midi », le mercredi 24 juin. Le nombre de courses au cumulatif sera donc fixé à 5 courses. Les clubs ont jusqu'au mardi 14 janvier pour confirmer leur participation et la date précise.

| | | |
|--|---------------------------|------------------------------------|
| Fds du 16 mai : | Club Sigma assurances, | Siberia des Bois, Charlesbourg |
| 7 juin : | Club Charlevoix, | Camping Le Génévrier, Baie St-Paul |
| (courses de sélection Jeux du Québec #1 et #2 : XC pour tous + CLM uniquement pour catégories jeux du Québec (Minime + cadet)) | | |
| 13 juin : | Club Louis Garneau, | Chez Louis, St-Augustin |
| (Course sélection #3, finale régionale des jeux du Québec) | | |
| 24 juin (en fin d'après-midi) | Club Mont-Ste-Anne, | Mont-Ste-Anne |
| Fds du 18-19 juillet : | Club Mathieu Performance, | Sentiers du Moulin, Lac Beauport |
| Fds du 25 juillet : | Club AVMA, | Parc éolien, Thetford Mines |
| Fds du 15 aout : | Sport Olympe | Empire 47, lac Delage |
| 7 septembre : | Club Mont-Ste-Anne, | Mont-Ste-Anne |

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h09